



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## rapports avec les administrés

Question écrite n° 84618

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur l'administration en ligne. Depuis 2002, le Gouvernement a lancé le chantier de la réforme de l'État, dont l'e-administration est un des leviers majeurs. Outil de modernisation essentiel, grâce au développement des nouvelles technologies de la communication et de l'information, l'administration en ligne, dont le but est la simplification des procédures administratives, rencontre un grand succès auprès de la population, comme par exemple la déclaration des impôts sur le revenu en ligne ou le programme ADELE, pour les changements d'adresse. Pourtant, bon nombre de services ne sont pas encore accessibles au public via l'internet, notamment l'obtention des cartes grises, les créations d'association... En conséquence, il souhaiterait connaître l'état d'avancement de la mise en place de l'e-administration et son calendrier.

### Texte de la réponse

L'administration en ligne comprend deux volets indissociables : l'offre de nouveaux services aux usagers et aux agents et la refonte des systèmes d'information. L'objectif fixé par le Gouvernement est de faire mieux et plus pour l'usager, en valorisant le travail des agents et en améliorant l'efficacité de l'État, en particulier par des mutualisations financières, techniques et organisationnelles systématiques. Le programme ADELE lancé par le Gouvernement en 2004 couvre le champ entier de l'administration électronique, en cent quarante mesures cohérentes entre elles. Le bilan de la première année, publié en avril 2005, rendait compte d'une mise en oeuvre de 31 % des projets au 30 avril 2005. Au regard du bilan en cours d'élaboration, l'objectif de 54 % de réalisation du programme fin 2005 est vraisemblablement atteint. Le service de changement d'adresse, la plate-forme de dématérialisation des marchés publics, la demande de complément de libre choix du mode de garde dans le cadre de la prestation d'accueil pour le jeune enfant, font partie des services déjà mis en oeuvre. De très nombreux autres services sont opérationnels : la demande d'acte civil, le service « signes en ligne » pour les personnes sourdes et malentendantes, le portail des douanes pour les professionnels, les cartes des itinéraires des transports exceptionnels par département, le service d'information et de suivi des demandes d'aides pour les agriculteurs, le service du chèque emploi associatif, la généralisation à tous les services centraux de l'application de gestion de la dépense publique, l'obtention d'un certificat de non-gage grâce à la téléprocédure télécartergise, etc. L'administration électronique se développe conformément au calendrier annoncé en 2004 dans le cadre du programme ADELE, selon un rythme permettant d'atteindre la réalisation de 100 % du programme en 2007. Toutefois, l'administration électronique ne se limite pas à cet horizon. L'émergence de nouveaux projets implique une programmation des travaux sur un plus long terme, rendue possible grâce à un schéma directeur de l'administration électronique qui sera présenté prochainement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 84618

**Rubrique** : Administration

**Ministère interrogé** : budget et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire** : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 31 janvier 2006, page 826

**Réponse publiée le** : 11 avril 2006, page 3902